

LES BONNES PRATIQUES EN MANGEMENT DE TRANSITION

Thème et objectifs :

Ces dernières années ont vu l'association des mots « management » et « transition » de plus en plus fréquemment utilisés, souvent en dehors de leurs réels contextes, soit à travers certaines publications soit par divers acteurs économiques voire par des candidats à cette véritable pratique.

Il nous est alors apparu nécessaire de pouvoir clarifier le positionnement du management de transition dans l'environnement qui est le sien afin d'éclairer ses utilisateurs ainsi que ses acteurs sur ses bonnes pratiques. Le groupe de travail répondra par nécessité aux demandes du marché d'aujourd'hui et très probablement de demain.

Ainsi, après avoir défini le management de transition, nous identifierons et qualifierons les besoins correspondant des entreprises à travers des situations de crise ou de gestion de projet de la phase de diagnostic à la phase de réalisation.

Le groupe établira le profil type du manager de transition, à travers ses qualités essentielles et ses motivations, sans toutefois oublier son évaluation ainsi que le choix final du manager adapté à l'entreprise ainsi qu'au projet .

L'exigence quant à l'efficacité et la restitution des travaux exigés conduiront le groupe à développer les axes de contrôle, de suivi et de « coaching » inhérents à de telles pratiques.

L'objectif est clairement de dresser un cadre de bonnes pratiques dans l'usage du management de transition considéré comme un véritable outils de gestion, de changement et de développement au service des directions générales et/ou opérationnelles, en réponse aux exigences d'un marché présent et futur, auxquels les solutions traditionnelles ne répondent pas toujours.